

Québec en Action

DOSSIER THÉMATIQUE **Retraite, la vôtre ou celle d'un proche**

| | | | | | | |
|--|--|--|---|--|---|--|
| <p>Les employeurs doivent fuir l'âgisme</p> <p>page 2</p> | <p>Les Résidences Allegro accélèrent leur croissance</p> <p>Tendances Une clientèle plus active et exigeante</p> <p>page 3</p> | <p>Urgel Bourgie S'offrir la liberté de choix avec des préarrangements funéraires</p> <p>page 4</p> | <p>Le Groupe Savoie - propriétaire des Résidences Soleil Une famille à l'écoute du bel âge</p> <p>page 5</p> | <p>Diminuer les dépenses de santé en améliorant les soins palliatifs</p> <p>Des rites funéraires à la carte</p> <p>page 6</p> | <p>Groupe Melior innove avec le gardiennage de jour Une approche intégrée de la retraite</p> <p>page 7</p> | <p>81 nouveaux logements cet automne aux Cours du Moulin</p> <p>La phase II des Tours Angrignon sera complétée en juillet</p> <p>page 8</p> |
|--|--|--|---|--|---|--|

Des outils en ligne pour calculer combien vous aurez à votre retraite

La Régie des rentes du Québec offre aux internautes d'utiliser des outils de planification de la retraite en ligne sur son site interactif *NetRégie* (www.rrq.gouv.qc.ca). Les cotisants du Régime de rentes du Québec peuvent notamment y consulter leur état de compte et savoir combien ils ont accumulé depuis leur tout premier emploi et à combien leurs cotisations accumulées leur donnera droit, au moment de leur retraite.

Vous y trouverez aussi *SimulRetraite*, un outil permettant de calculer les revenus dont vous disposerez à la retraite. Cet instrument en ligne vous permettra notamment de calculer combien vous devrez épargner d'ici là, pour atteindre vos objectifs de revenus de retraite. Il permet aussi de faire des simulations en imaginant divers scénarios.

L'utilisation de *SimulRetraite* vous demandera en moyenne 45 minutes. Il vous sera aussi possible d'enregistrer les réponses que vous aurez inscrites, afin de retourner consulter ce dossier ultérieurement.

Pour l'utiliser, il faut avoir en main les documents qui concernent vos régimes complémentaires de retraite (fonds de pension), vos comptes de retraite immobilisés, vos REER et le montant de vos épargnes personnelles.

La Régie offre également en ligne un formulaire permettant de calculer votre budget de dépenses prévues à la retraite ainsi que de nombreux conseils sur la planification de cette période de la vie.



Insouciant, les Québécois?

Selon un sondage réalisé pour le compte de TD Waterhouse, les Québécois sont, parmi les Canadiens, ceux qui se soucient le moins de leur retraite. Ils accordent moins d'importance à sa planification et pourtant, dorment néanmoins sur leurs deux oreilles...

En effet, les épargnants québécois prévoient cotiser moins à leur régime enregistré d'épargne retraite que les épargnants canadiens. Ils s'attendent aussi à un taux de rendement moins élevé sur leurs placements. De plus, ils sont moins nombreux à avoir un plan financier.

Malgré cela, leur niveau de confiance à l'égard d'une retraite aisée est à peu près le même que dans les autres régions du Canada...

Selon le sondage sur les RER de 2005 de TD Waterhouse, le montant médian dont les épargnants canadiens encore actifs prévoient avoir besoin pour prendre une retraite aisée est passé à

500 000 \$. Au Québec, cependant, il est très sensiblement moins élevé : ici, on s'attend en moyenne à avoir besoin de 300 000 \$.

Suite en page 2



Le fonds de pension des Québécois : Capitalisé jusqu'en 2040

Les 1,3 million de bénéficiaires du Régime de rentes du Québec peuvent dormir sur leurs deux oreilles : leur régime est en bonne santé financière et il sera en mesure d'assurer le paiement des prestations des travailleurs aussi loin qu'en 2040. Voilà, à tout le moins, le principal constat de l'analyse actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2003. Le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, a déposé ce docu-

ment à l'Assemblée nationale à la fin de 2004.

Autre bonne nouvelle, le rendement du fonds s'est élevé à 12,8 % au cours du dernier exercice financier. En plus de ces revenus de placement, les travailleurs et employeurs du Québec y ont versé des cotisations de 8,7 milliards, en 2004. De son côté, la Régie a versé 7,5 milliards de prestations, ce qui lui a laissé un surplus entre les mains de 1,2 milliards. La valeur du fonds du RRQ, géré par la Caisse de



dépôt et placements du Québec, était de 23 milliards de dollars, au 31 décembre 2004.

Le RRQ a un horizon de placement à long terme. Le taux de rendement moyen du fonds du RRQ entre 1967 et 2004 est de 9,3 %, ce qui est équivalent à celui de l'ensemble des caisses de retraite canadiennes.

Insouciants, les Québécois? - suite de la page 1

Cela dit, 83 % des Québécois ont déclaré être titulaires d'un RER, par rapport à une moyenne canadienne de 78 %. Seulement 30 % des investisseurs du Québec disent avoir un plan financier élaboré par des professionnels. La moyenne nationale est de 38 %.

Ces résultats inquiètent François Tremblay, premier vice-président, Division du Québec de TD Waterhouse. « Comprendre l'importance du patrimoine accumulé dont nous aurons besoin à l'âge de la retraite constitue un élément clé de la planification. Si nous croyons avoir besoin de moins, nous cotisons moins annuellement, aggravant ainsi le problème. Pour prendre une retraite aisée, les Québécois devront

prévoir des pécules de retraite plus importants et augmenter leurs cotisations annuelles au RER. Le meilleur point de départ consiste à obtenir des conseils professionnels afin de fixer des objectifs réalistes et de prévoir un plan pour les atteindre. »

Le cinquième sondage annuel consécutif du GFBTD a été réalisé par TNS Canadian Facts, de Toronto, entre le 19 octobre et le 4 novembre 2004. Au total, 1003 entrevues téléphoniques ont été effectuées parmi un échantillon aléatoire représentatif de l'ensemble du pays, composé d'investisseurs canadiens âgés de 18 à 69 ans, dont 78 % sont actuellement titulaires d'un RER. La marge d'erreur s'établit à plus ou moins 3,1 pour cent, 19 fois sur 20.

Les employeurs doivent fuir l'âgisme

L'âgisme (discrimination envers les personnes âgées) peut être une plaie sociale au même titre que le sont le sexisme, le racisme et les



Pierre-François Hébert

autres formes d'exclusion. Telle est la réflexion faite par Pierre-François Hébert, spécialiste des ressources humaines de PFH Consultants. Cet expert soutient les gestionnaires qui cherchent à créer un milieu de travail

sain, mobilisateur, qui favorise l'épanouissement des individus, qui les incite à demeurer plus longtemps à leur service tout en améliorant la performance individuelle et globale.

« La pratique de l'âgisme pourrait avoir des répercussions sur les résultats des entreprises », estime M. Hébert. Les employeurs se privent de travailleurs qui peuvent contribuer largement à l'amélioration du climat de travail et de la productivité. Les travailleurs plus âgés n'ont pas que des connaissances élargies, de l'expérience et des réseaux de contacts étendus. Comme, assez souvent, ils ne cherchent plus à faire leurs preuves, ils sont animés par un esprit de coopération plutôt que de compétition.

« Grâce à cet état d'esprit, ils sont capables d'empathie et d'attention envers les plus jeunes. Ils peuvent écouter, soutenir, encourager et orienter leurs collègues moins expérimentés. Leur présence est rassurante parce qu'ils en ont vu d'autres et ils savent qu'en informant et en communiquant on peut trouver bien des solutions et des compromis. »

Du reste, de plus en plus d'entreprises éprouvent des pénuries de main-d'œuvre. La courbe démographique fait en sorte que ce phénomène ne fera que s'accroître au cours des prochaines années.

« L'âge moyen des travailleurs est de 44 ans et il ne fait qu'augmenter. Pour trois travailleurs qui se retirent du marché de l'emploi, seulement deux s'y présentent pour les remplacer. Si bien qu'on compte actuellement 50 000 postes vacants au Québec. »

Élargissez vos possibilités de recrutement

Selon M. Hébert, les employeurs devront sous peu s'assurer de mettre en place des stratégies de rétention du personnel et aussi se tourner vers les préretraités et même vers les retraités pour combler leurs besoins. Toutefois, ceux qui ont commencé à le faire réalisent qu'on ne se bouscule pas

au portillon, malgré le fait que bien des personnes âgées souhaitent demeurer ou même retourner sur le marché du travail.

« Bien des personnes âgées ne postulent pas parce qu'elles prennent les préjugés des autres pour acquis. La publicité nous a convaincu qu'il fallait prendre notre retraite à 55 ans... La société a confondu l'intérêt d'un gestionnaire de fonds et les besoins réels des individus. » De surcroît, il y en a qui ont un blocage plus personnel : « Des gens qui ont planifié la retraite pendant 30 ans vivent comme un échec le fait de retourner au travail. »

Au sein des entreprises, un préjugé tenace veut que les travailleurs âgés soient moins productifs. « Cela nous vient de notre perception de l'organisation du travail de l'ère industrielle. À l'ère de l'économie de l'information, où la connaissance, l'expérience et les attitudes sont plus importantes, cela ne s'avère plus. »

Par ailleurs, certains comportements organisationnels jouent contre les candidats plus âgés, signale M. Hébert. « Les gens des ressources humaines sont généralement jeunes et font barrière à des candidats qui pourraient être leur père ou leur mère... »

« Les jeunes gestionnaires ont peur d'engager des gens plus expérimentés qu'eux. Pourquoi ? Plusieurs pensent que leur rôle est d'aider les membres de leurs équipes à se réaliser et se sentent mal à l'aise devant un employé autonome qui leur demande uniquement de jouer le rôle de coordonnateur et non de mentor ou de coach.

« Les jeunes gestionnaires ont à révolutionner leur approche et à développer de la complicité avec leurs subalternes plus vieux. Ils devraient se positionner dans un esprit de complicité et de coopération et non de compétition. »

Par ailleurs, certains employeurs présument que les candidats âgés pourraient demander des salaires exorbitants. « Pourquoi ne pas leur demander ce qu'ils veulent ? Ils veulent travailler, participer. Ils ont dépassé le désir de promotion hiérarchique ou sociale. Plusieurs pourraient ne rechercher que des contraintes allégées tels des horaires moins longs et adaptables, une semaine de travail de quatre jours ou la possibilité de prendre plus des vacances. Ils ne veulent plus se faire bousculer par le stress et l'absence de direction ou de vision des organisations.

« Les entreprises gagnantes seront celles qui sauront s'adapter et valoriser les travailleurs âgés. Ceux-ci seront plus nombreux. C'est inévitable et tant mieux ! Ils ont une richesse de savoir et d'expérience. »

Nouveau
à l'Île-des-Soeurs

Ouverture 1^{er} juillet 2005
Comprend un étage de
48 unités de soins

Ambiance
ILL DES SOEURS

UN COMPLEXE RÉSIDENTIEL
POUR PERSONNES RETRAITÉES

Le bonheur est ici



- 209 spacieux appartements de type 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2
- Étage de 48 unités de soins et d'assistance ● Climatisation dans tous les appartements ● Quatre électroménagers, électricité et câble inclus ● Observatoire et terrasse sur le toit avec vue panoramique ● Bibliothèque, coin Internet et grand salon avec foyer
- Élégante salle à manger avec chef cuisinier ● Piscine intérieure, sauna, bain tourbillon et salle de conditionnement physique ● Programme varié d'activités ● Cour intérieure avec terrasses et jardins

Réservez dès maintenant

50, place du Commerce,
Île-des-Soeurs

(514) 768-2888

www.ambiance-iledessoeurs.com

Maintenant
loué à plus de
75 %
Merci de votre
confiance !

Une réalisation signée
LE GROUPE MAURICE

«...Eh bien, dansez, maintenant ! »

Les Résidences Allegro accélèrent leur croissance

Les Résidences Allegro consolident leur position parmi les premiers gestionnaires de résidences pour personnes retraitées du Canada. Allegro exploite le plus important réseau de résidences au Québec et occupe le troisième rang canadien. Elle entend réaliser au moins cinq acquisitions au cours de la prochaine année, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.



Jean Bourcier

« Les acquisitions de résidences que nous allons réaliser viseront à établir notre présence pancanadienne », affirme Jean Bourcier, président du réseau de Résidences Allegro.

Après les deux acquisitions faites dans la dernière année, (Rideau Garden, à Ottawa et Villa Chicoutimi, à Saguenay) le réseau

Allegro compte aujourd'hui 27 résidences (20 au Québec et sept en Ontario) totalisant 5 300 logements, qu'occupent 6 000 locataires. Allegro emploie 1 200 personnes.

L'augmentation du rythme des acquisitions fait suite à la conclusion avec succès d'une ronde de financement. Les Résidences Allegro gèrent les établissements acquis par des fonds privés. Dernièrement, le Fonds de résidences Maestro III a été doté d'un capital de 106 M\$. Ce sont principalement des caisses de retraites qui y ont souscrit.

« Avec ces capitaux neufs, nous allons accélérer le rythme des acquisitions. Mais nous conservons les mêmes cibles : des résidences bien construites, comportant au moins 100 unités de logement, dans le créneau de mi-gamme ou de haut de gamme, situées dans les grandes villes ou des pôles régionaux. Nous n'excluons pas d'autres acquisitions au Québec,

advenant des occasions d'affaires intéressantes. »

Allegro investit aussi dans son parc actuel. Elle agrandit quatre résidences, au coût de 34 M\$. « Nous ajoutons ainsi 265 nouvelles unités de logement. Et nous étudions encore trois autres projets d'agrandissement. »

« ...Eh bien, dansez, maintenant ! »

Allegro profite du momentum pour lancer une nouvelle campagne publicitaire, avec pour thème une parole de la fable de la cigale et de la fourmi : Dansez maintenant... « Ce slogan évoque le

mode de vie que nous proposons : la vie d'hôtel, débarrassée des soucis de l'entretien quotidienne, qui permet aux retraités de rester actifs et en santé. »

La campagne comprendra notamment des capsules télévisuelles intégrées à l'émission *Le mec à dames*, le matin, au réseau TQS. Ces capsules feront état de nombreuses activités physiques ou culturelles proposées au sein du Réseau Allegro. « Elles s'adressent à un public de plus en plus actif et exigeant. »

Tendances

Une clientèle plus active et exigeante

Les résidences pour personnes retraitées doivent se préparer à recevoir une clientèle toujours plus active et exigeante.

« Nous pouvons diviser nos clientèles à venir en deux catégories, explique Jean Bourcier, président des Résidences Allegro. Un premier groupe est constitué des personnes que nous prévoyons accueillir au cours des cinq prochaines années. Ce sont les enfants des années 1930.

« Ces gens ont 70 à 75 ans aujourd'hui. Ils sont assez instruits et ont pu mettre de l'argent de côté, si bien qu'ils sont en bonne situation financière. Ils ont beaucoup voyagé et ont de la culture. Ils aiment les restaurants et la bonne vie en général. »

Les personnes de cette génération sont plus actives que celles qui les précèdent. Elles rechercheront davantage d'activités, tant physiques que culturelles et des activités plus sophistiquées.

Cette génération est aussi celle qui précède les premiers contingents de baby-

boomers, la deuxième catégorie pour laquelle Allegro planifie déjà des changements.

Les premiers baby-boomers feront leur apparition de manière significative dans les résidences pour retraitées entre les années 2012 et 2015.

Leur présence ne fera qu'accentuer les tendances qu'auront initiées leurs prédécesseurs. « Ces clients vont exiger encore plus de services et plus d'activités. À la différence de leurs prédécesseurs, ils préféreront toutefois avoir des choix, des options à la carte et vont chercher à conserver beaucoup d'autonomie. Ils préféreront des logements plus spacieux, avec cuisine, air climatisé, etc. »

Les gestionnaires doivent pressentir ces tendances plusieurs années à l'avance, afin de configurer leurs propriétés en conséquence et de répondre adéquatement aux besoins changeants. Les Résidences Allegro abreuvent leurs spécialistes du marketing en études de consultants et en sondages prospectifs.

Saviez-vous que ?

- **Les Résidences Allegro sont le plus important propriétaire privé de résidences pour personnes retraitées du Québec, et le 3^{ème} en importance au Canada.**
- **Le réseau compte actuellement 27 résidences dont 20 au Québec et 7 en Ontario.**
- **Plus de 5 300 unités sont réparties à travers ces résidences.**
- **Ces unités hébergent plus de 6 000 résidents.**
- **Les Résidences Allegro emploient plus de 1 200 personnes.**
- **Approximativement 5 millions de repas y sont servis annuellement.**

Cela donne lieu à des investissements tel, par exemple, l'aménagement de cafés Internet. « Ils sont peu utilisés à l'heure actuelle, mais nous savons que dans cinq ans, ils le seront par les clients à venir. Ensuite, les baby-boomers voudront sans doute, de leur côté, avoir accès à des accès à haute vitesse directement de leurs propres logements.

« Nous planifions aussi l'aménagement d'espace pour le cinéma maison, pour des salons de porto et pour d'autres activités que prise cette génération. »




Allegro
RÉSIDENCES

1 888 860-6080

www.residencesallegro.com


S'offrir la liberté de choix avec des préarrangements funéraires

En un siècle, les rites funéraires ont considérablement évolué au Québec. La diversification des croyances et la pluriethnicité de notre société en sont en grande partie responsables. Qu'on préfère les funérailles à caractère religieux ou les cérémonies laïques, célébrer la mort à sa façon n'est plus objet de curiosité. Il suffit de se rappeler qu'il y a moins de 25 ans, choisir l'incinération suscitait encore l'étonnement pour constater à quel point nos choix en la matière se sont diversifiés.



« Nos moeurs funéraires ont suivi l'évolution de notre société, explique Réal Harrison, directeur planification funéraire-cimetière

chez Urgel-Bourgie. La proportion de gens qui préfèrent adapter le rituel qui entoure le décès à leurs croyances et à leurs valeurs personnelles est en nette recrudescence. »

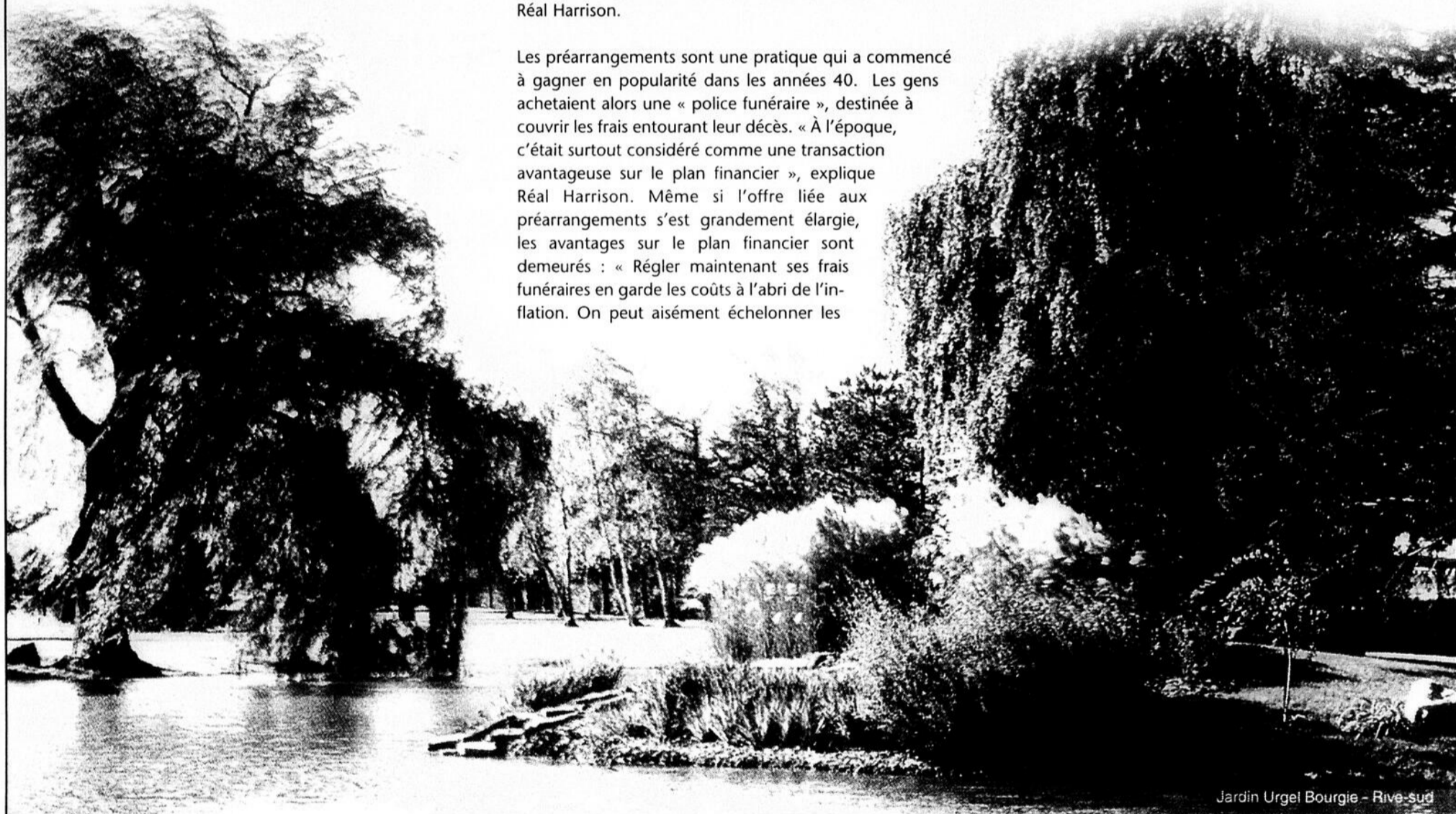
C'est précisément cette abondance de choix qui pousse aujourd'hui beaucoup de personnes à prendre les dispositions qui vont entourer leur décès en choisissant leurs préarrangements funéraires. Ils peuvent ainsi établir en détail les éléments de la cérémonie et épargner à leurs proches nombre d'obligations et de décisions, alors que ceux-ci préféreraient vivre leur deuil sans devoir subir un tel fardeau.

« Les gens qui choisissent de régler eux-mêmes ce qui entourera leur décès le font par choix personnel, mais aussi parce que les préarrangements sont désormais considérés au même titre que le fait de contribuer à un REER ou de rédiger son testament. C'est une forme d'assurance tranquillité d'esprit pour leurs proches », précise Réal Harrison.

paiements sur cinq ans et il est possible de conclure ses préarrangements pour aussi peu que 60 \$ par mois. Quand on songe qu'un cercueil peut coûter plusieurs milliers de dollars, il est facile de constater que sur le plan financier, il s'agit d'une décision profitable. »

La popularité croissante de l'incinération, choisie de nos jours par 45 % de la population québécoise, a aussi contribué à moderniser considérablement les pratiques funéraires : même la notion de cimetière n'est plus la même qu'autrefois. « Nos cimetières-jardins ne comportent pas de monuments, mais plutôt des plaques au sol agrémentées de vases à fleurs. Le printemps venu, les lieux ressemblent davantage à un parc qu'à un cimetière et les gens peuvent y retrouver une quiétude propice au recueillement. » Tout comme les préarrangements, le concept de cimetière-jardin rallie donc les Québécois de toutes croyances aussi bien que le reflet de la pluralité de notre société.

Les préarrangements sont une pratique qui a commencé à gagner en popularité dans les années 40. Les gens achetaient alors une « police funéraire », destinée à couvrir les frais entourant leur décès. « À l'époque, c'était surtout considéré comme une transaction avantageuse sur le plan financier », explique Réal Harrison. Même si l'offre liée aux préarrangements s'est grandement élargie, les avantages sur le plan financier sont demeurés : « Régler maintenant ses frais funéraires en garde les coûts à l'abri de l'inflation. On peut aisément échelonner les



Jardin Urgel Bourgie - Rive-sud

PRÉARRANGEMENTS URGEL BOURGIE

Laissez votre monde en paix
en composant le **(514) 735.0340**
ou en visitant le **www.urgelbourgjie.com**



Le Groupe Savoie - propriétaire des Résidences Soleil Une famille à l'écoute du bel âge

Quand ses parents ont voulu aller demeurer en résidence, Eddy Savoie a cherché un lieu qui conviendrait à leur style de vie. N'en ayant pas trouvé, il a

habite une Résidence Soleil a droit au respect et au bonheur. «Nous célébrons chaque anniversaire de naissance et de mariage, autant des résidents que des employés», souligne Nataly Savoie, vice-présidente marketing. Plus de 600 personnes sont au service du Groupe Savoie. L'un des premiers critères d'embauche dans les Résidences Soleil : aimer les gens du Bel Âge.



Le Groupe Savoie, propriétaire des Résidences Soleil, est une entreprise familiale dans laquelle tous les membres sont impliqués: M. Savoie, son épouse et ses cinq enfants.

décidé de construire les Résidences Soleil: un concept qui allie le confort de l'hôtel à une ambiance chaleureuse et familiale.

et «Bénéfice Soleil»: une personne qui atteint 90 ans, et y habite depuis 10 ans, n'a plus d'augmentation de loyer.

Le Groupe Savoie, propriétaire des Résidences Soleil, est une entreprise familiale dans laquelle tous les membres sont impliqués: M. Savoie, son épouse et ses cinq enfants. Leur mission est de contribuer à améliorer la qualité de vie des gens retraités. Cette recherche de l'excellence au niveau des services leur a valu un Prix Aimé Racicot dans la catégorie «Entreprise de Service», par l'Association des gens d'affaires de Boucherville en 2004.

La première construction des Résidences Soleil, le Manoir Boucherville, remonte à 1988. Depuis, huit autres Résidences Soleil ont été construites à Sorel, Sherbrooke, St-Laurent, Mont St-Hilaire, Granby, du Musée, Dollard-des-Ormeaux, ainsi qu'à St-Léonard. De plus, une dixième à Pointe-aux-Trembles est en cours de réalisation.

«Nous sommes fiers de nos réalisations et travaillons à améliorer le concept pour les gens du Bel Âge, à chaque nouvelle construction», dit Nataly Savoie.

La qualité de vie et le sentiment de sécurité sont des éléments essentiels dans toutes les Résidences Soleil : du personnel 24 heures par jour, des caméras de surveillance et un système d'appels relié aux appartements permettent de réagir rapidement en cas d'urgence. Les Résidences se démarquent par leurs services exceptionnels et les commodités offertes, telles que sauna, piscine, bain tourbillon, salle d'exercices, bibliothèque, chapelle, salon de coiffure, dépanneur, clinique médicale et stationnement intérieur.

ENTREPRISE FAMILIALE

M. Savoie, le fondateur, croit au cachet unique de l'entreprise familiale. «En demeurant propriétaire de nos résidences, nous sommes soucieux des exigences de nos résidents. Notre succès vient de ce que nous investissons temps et amour dans nos réalisations, créées d'abord et avant tout pour nos résidents que nous considérons comme faisant partie de la famille.» Il connaît pratiquement chaque résident, qui est considéré comme un membre de la grande famille des Résidences Soleil. «Que les gens se sentent chez eux» est l'objectif premier de l'entreprise. On accepte même de résilier le bail d'une personne insatisfaite après son premier mois, car, pour le Groupe Savoie, toute personne qui

Le repas est un moment de retrouvailles familiales que le résident peut partager avec ses enfants et petits-enfants en visite. A chaque repas, un choix



minimum de deux plats principaux au menu sont offerts, avec bar à salades et bar à desserts. On propose aussi un choix de desserts pour les personnes diabétiques. Chaque menu est fait par des chefs cuisiniers diplômés et certifié par des spécialistes en nutrition.

IMPLICATIONS SOCIALES

La réussite du Groupe Savoie est le résultat du travail d'une famille ayant des valeurs humaines hors du commun. «Nous avons le devoir de partager avec la société, en nous impliquant dans des activités humanitaires», dit M. Eddy Savoie.



Le Groupe a financé de l'équipement spécialisé en ophtalmologie au Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke et est titulaire de la première Chaire privée en santé respiratoire au Canada à l'Université de Sherbrooke.

Enfin, il s'est mérité plusieurs prix au fil des ans : Prix d'entreprise de services du Mérite économique, Prix Bâisseurs gérontisme, Prix Choix du Consommateur.



Le Groupe Savoie a été reconnu comme l'une des 50 sociétés les mieux gérées au Canada en 2003 et 2004.



Les Résidences Soleil :
Boucherville, Sorel-Tracy, Sherbrooke, St-Laurent, Mont St-Hilaire, du Musée,
Granby, Dollard-des-Ormeaux, St-Léonard et Pointe aux Trembles.

1-800-363-0663 www.residencessoleil.ca



Diminuer les dépenses de santé en améliorant les soins palliatifs

Au Québec le nombre de décès est relativement stable depuis plusieurs années : autour de 55 000 par an. Toutefois, avec le vieillissement inexorable des baby-boomers, ce nombre commencera à s'accroître sensiblement d'ici les dix prochaines années, ce qui aura sans doute un impact majeur sur le coût du système de santé.

Selon un document de l'Institut canadien des actuaires, entre 30 et 50 % des dépenses de soins de santé engagées durant toute une vie sont concentrées dans les six derniers mois de la vie, ce qui est logique.

L'Institut fait aussi remarquer que, « dans la plupart de cas, les personnes qui se donnent la peine d'aborder la question et d'indiquer de quelle façon elles veulent être traitées en cas d'urgence médicale disent préférer nettement que la nature suive son cours. »

Or, selon l'Institut, les frais d'hospitalisation moyens des bénéficiaires décédés à l'hôpital entre 1990 et 1992 étaient trois fois plus élevés pour ceux qui n'avaient pas donné de directives préalables (95 305 \$) que pour les personnes qui en avaient donné (30 478 \$).

« En tant que société, en conclut l'Institut, il faudrait encourager les familles à discuter et à indiquer par écrit les volontés de chacun de leurs membres en cas d'urgence médicale... »

« La prestation de soins de santé au cours des derniers jours de notre vie est une question que nous nous devons d'aborder et pas seulement du point de vue des dépenses. Il serait également souhaitable d'évaluer les résultats de traitements agressifs (comparativement à une approche plus passive), tant en ce qui concerne la mesure dans laquelle la vie est prolongée qu'en ce qui concerne la qualité de vie qui s'ensuit, tout en tenant compte des volontés des patients... »

« Sans doute que l'amélioration des soins palliatifs pourrait se traduire par un taux de dépenses plus raisonnable en ce qui a trait aux soins prodigués en fin de vie et par des soins mieux adaptés aux volontés des patients. »



On est là pour vous... pour tout.

Planifiez TOUS vos arrangements funéraires, incluant des emplacements de choix à des prix accessibles à tous.

Nos conseillers peuvent aussi se rendre à domicile pour vous aider à déterminer vos arrangements préalables.

(514) 735-1361

NOTRE-DAME-DES-NEIGES

4601 Chemin de la Côte-des-Neiges
www.cimetierenddn.org
prearrangement@cimetierenddn.org



Des rites funéraires à la carte

Depuis les années 1930, les rites funéraires ont beaucoup changé, au Québec. Il fut un temps où rien ne ressemblait davantage à un salon funéraire qu'un autre salon funéraire : obscures, sans fenêtres, situés entre le clocher et la caisse populaire...

Aujourd'hui, les petites entreprises familiales qui exploitaient les salons funéraires de paroisses ont fait place à des complexes, généralement propriétés de grands réseaux d'échelle continentale. Ces nouveaux endroits comprennent des salons d'exposition, des chapelles, ou lieux de recueillement multiconfessionnels, des salles de réception spécialement aménagées pour convenir aux traiteurs, des haltes-garderies et aussi, parfois, en retrait, mais dans le même bâtiment, une salle de montre de cercueils, d'urnes funéraires et d'autres nouveaux types de contenants pour les cendres, tels des vases biodégradables, conçus pour être relâchés dans les flots...

Ces complexes multifonctionnels sont apparus dans les années 1980. Ils sont conçus pour respecter les traditions chrétiennes, mais pour tenir compte aussi de la

présence croissante des communautés culturelles.

Une autre révolution dans les pratiques fut lancée au Québec en 1967 : les préarrangements funéraires. Cette formule permet aux personnes qui le désirent de régler à l'avance les détails de leurs funérailles. Mais elle fut si révolutionnaire pour l'époque que son instigateur, Paul-Émile Légaré, qui exploitait alors les salons Alfred Dallaire, se fit exclure de la Corporation des thanatologues, qui jugeait ce concept incompatible avec la nature réservée et traditionnelle de leur profession.

Mais la population eut le dernier mot et la formule fut si populaire qu'en 1988, elle fut officialisée et encadrée par l'Assemblée nationale, qui adopta la Loi sur les arrangements préalables de services funéraires et de sépulture.

C'est également Alfred Dallaire qui fut la première entreprise privée à offrir un service de crémation, en 1979, peu après que l'église catholique eut accepté cette pratique. Aujourd'hui, selon Léger Marketing, 53 % des Québécois optent pour la crémation à la fin de leurs jours, comparative-ment à 33 % dans l'ensemble du Canada.

Groupe Melior innove avec le gardiennage de jour Une approche intégrée de la retraite

En affaires depuis le début des années 1990, le Groupe Melior gère présentement, dans plusieurs régions du Québec, 15 résidences abritant plus de 3 000 personnes retraitées. Mais ce qui distingue particulièrement l'entreprise, c'est son approche d'intégration par échelonnement qui permet à ses résidents de demeurer dans le même établissement, même lorsqu'elles sont en perte d'autonomie.

« L'idée, c'est de ne pas obliger les gens à subir le stress d'un déménagement, comme cela arrive souvent aux retraités lorsqu'ils en arrivent à avoir besoin de services plus spécialisés », explique Jean Maynard, président du conseil d'administration et chef de la direction du Groupe Melior.

Les résidences du Groupe sont pourvues d'ailes ou d'édifices adjacents offrant les spécifications techniques et les soins nécessaires leur permettant d'accueillir non seulement les retraités semi-autonomes, mais aussi, depuis quelques mois, des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. « Nous sommes les seuls gestionnaires de résidences pour retraités à offrir des services aux gens souffrant de cette maladie », précise Jean Maynard.

Depuis septembre dernier, le Monastère d'Aylmer comprend en effet 20 unités de vie occupées par ces personnes alors que la Résidence Notre-Dame, de Hull, en ouvrira aussi une vingtaine à compter de juin prochain.

D'ailleurs, le Groupe Melior est sur le point d'ouvrir, l'été prochain à Cowansville,

le premier centre Alzheimer privé au Québec, comprenant 55 unités d'habitation. De plus, le centre offrira également 20 places en garde de jour, permettant ainsi aux personnes ayant la garde de parents atteints de la maladie de les confier, pendant quelques jours, aux soins des spécialistes du centre. « Nous serons parmi les premiers au Québec à offrir ce service, qui est actuellement très populaire aux États-Unis, dit Jean Maynard. Cela dit, les centres Alzheimer sont des produits complémentaires à nos résidences existantes et non des centres de profits. »

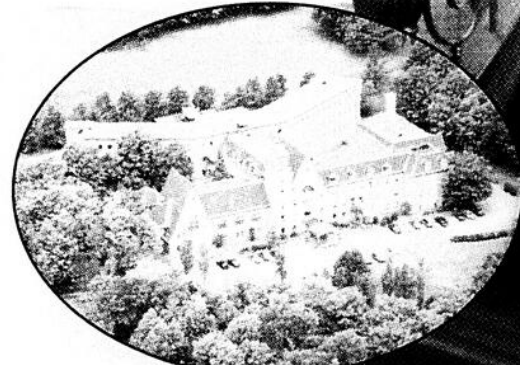
Par ailleurs, l'année 2005 sera passablement occupée pour Développement Melior Inc., le bras immobilier du Groupe Melior, qui a présentement dix nouveaux projets de construction et d'agrandissement à Laval, Gatineau, Sherbrooke, Sillery, Cowansville, Sorel-Tracy, Aylmer, Hull et Lachine. En tout, 1 320 unités de logements seront construites, ce qui représente un investissement global de 169 millions \$.

« Notre stratégie consiste à cibler de bons sites, souligne M. Maynard, qui est également président et actionnaire principal de Développement Melior. Nos analyses indiquent que le taux d'absorption de personnes à la retraite est très favorable à la réalisation de ces projets. »

L'an dernier, le Groupe Melior a établi une coentreprise avec Chartwell Seniors Housing Real Estate Investment Trust, une société ontarienne inscrite à la Bourse de Toronto et la deuxième en importance au Canada dans la gestion de résidences pour personnes retraitées.



Ce qui distingue particulièrement l'entreprise, c'est son approche d'intégration par échelonnement qui permet à ses résidents de demeurer dans le même établissement, même lorsqu'elles sont en perte d'autonomie.



Donnez un nouveau sens à votre vie

PROJETS EN COURS

Constamment à l'écoute de nos résidents et de leurs besoins, nous nous efforçons de répondre à leurs attentes.

Voici les projets en cours de réalisation :

MAISON COWAN (Cowansville)
converti en Centre de soins longue durée et déficience cognitive (Alzheimer) - 52 unités

LE MARQUIS DE TRACY I (Sorel-Tracy)
PHASE IV : nouvelle aile de 54 unités

LE MONASTÈRE D'AYLMER
PHASE IV : nouvelle aile de 86 unités

LA RÉSIDENCE NOTRE-DAME DE HULL
PHASE IV : nouvelle aile de 45 unités

LE DOMAINE DES FORGES (Laval)
nouvelle construction de 209 unités

LA SEIGNEURIE DU CARREFOUR (Sherbrooke)
nouvelle construction de 149 unités

LES APPARTEMENTS DU CHÂTEAU DE BORDEAUX (Sillery)
nouvelle construction de 152 unités

CITÉ-JARDIN (Gatineau)
PHASE III : nouvelle construction de 249 unités

LA RÉSIDENCE PRINCIPALE (Cowansville)
PHASE IV : nouvelle aile de 60 unités

LES BELVÈDÈRES (Lachine)
nouvelle construction de 264 unités



Géré par Le Groupe Melior.
Un partenaire Chartwell FPI

DOMAINE DU CHÂTEAU BORDEAUX
2140, chemin Saint-Louis, Sillery
Tél : 418.527.0001

LE MARQUIS DE TRACY I
7075, Major-Beaudet
Sorel-Tracy
Tél : 450.742.9555

LE MARQUIS DE TRACY II
8200, Industrielle, Sorel-Tracy
Tél : 450.746.9229

LE MONASTÈRE D'AYLMER
161, rue Principale, Aylmer
Tél : 819.684.1379

CITÉ JARDIN
60, rue de la Futaie, Gatineau
Tél : 819.568.2355

LE DUPLESSIS
20, Duplessis
Cap-de-la-Madeleine
Tél : 819.378.7753

SAINTE-GENEVIÈVE RÉSIDENCES ET JARDINS
4855, Ste-Geneviève, Neufchâtel
Tél : 418.842.4085

MAISON FAMILIALE DE COATICOOK
136, rue Main Ouest, Coaticook
Tél : 819.849.3444

MAISON COWAN
117, rue Principale, Cowansville
Tél : 450.263.6001

NOTRE-DAME DE HULL
39, rue Amherst, Hull
Tél : 819.778.3333

RÉSIDENCE PRINCIPALE
339, rue Principale, Cowansville
Tél : 450.263.6001

RÉSIDENCE SAINT-PIERRE DE ROUYN
175, rue Notre-Dame
Rouyn-Noranda
Tél : 819.762.0738

LE STRATHMORE
2400, chemin Herron, Dorval
Tél : 514.631.7288

LE DOMAINE CASCADE INC.
695, 7^e rue, Shawinigan
Tél : 819.536.4463

COMPLEXE OASIS - SAINT-JEAN
1050, rue Stefoni
St-Jean-sur-Richelieu
Tél : 450.349.5861

Siège social : 625, boul. René-Lévesque O., bureau 701
Montréal, QC, H3B 1R2
Tél. : 514.393.4242 fax : 514.393.9123
groupemeliior@phaq.ca http://groupemeliior.phaq.ca

81 nouveaux logements cet automne aux Cours du Moulin

La société Réseau sélection inaugurera en novembre prochain 81 nouvelles unités de logement aux Cours du Moulin, de Saint-Eustache, sur la Rive-Nord de Montréal. Ces appartements s'ajouteront aux 149 déjà existants.

Les travaux, qui représentent un investissement de 20 millions de dollars et la création de quelque 25 emplois, ont débuté à la mi-février par la démolition d'un ancien immeuble sur le site duquel la phase II sera construite.

Située dans le Vieux-Saint-Eustache, la résidence Les Cours du Moulin offre une intéressante proximité des principaux services et un environnement sécuritaire.

Tout indique que les nouveaux appartements disponibles trouveront rapidement preneur : après seulement trois semaines de prélocation, 40 % des logements ont déjà été loués.



La phase II des Tours Angrignon sera complétée en juillet

Moins de six mois après leur inauguration, les 175 appartements de la première phase des Tours Angrignon ont déjà trouvé preneur et la société Réseau sélection a entrepris les

travaux de construction de la phase II, dont les 157 unités de logement seront disponibles en juillet prochain.

Les Tours Angrignon, c'est le dernier-né des projets de Réseau sélection, propriétaire de six immeubles comptant environ 2 000 résidents à Montréal, Laval, sur la Rive-Nord ainsi qu'en Gaspésie et au Lac-Saint-Jean. Situé au 1500 boulevard Angrignon dans l'arrondissement LaSalle, ce complexe de 16 étages comptera de 600 à 700 logements de 1 1/2 à 4 1/2, une fois terminés les travaux de la phase III, l'an prochain.

Chez Réseau sélection, le succès obtenu jusqu'ici auprès de la clientèle confirme que le lieu choisi pour le projet a été bien inspiré. À toutes les fois qu'ils lancent un projet, l'élément de base des dirigeants est de trouver le meilleur site possible pour leurs futurs résidents. En ce sens, les Tours Angrignon présentent d'énormes avantages, notamment parce qu'elles sont à proximité du parc, du centre commercial et du métro du même nom, qui sont tous situés à quelques minutes de marche.



Situation stratégique à souhait, donc, mais aussi très intéressante pour le coup d'œil. Entre le parc, le fleuve, le mont Royal et les gratte-ciel du centre-ville, les Tours Angrignon offrent en effet une vue imprenable sur tous les flancs.

Le complexe résidentiel s'adresse en particulier à une clientèle autonome de retraités actifs, qui sont plus susceptibles de profiter des multiples services de proximité qui s'offrent à eux.

Déjà, une bonne partie des appartements de la phase II ont été loués, ce qui laisse prévoir une occupation complète dès l'été prochain. « Une fois qu'un premier immeuble est en place et qu'ils peuvent constater la qualité du milieu de vie conclut Jean-François Caron, directeur marketing, les gens réservent plus volontiers leur place dans les phases subséquentes. »




Réseau sélection

1 888 662-6430
www.reseau-selection.com


Les Cours du Moulin
Appartements pour personnes retraitées

Les Tours Angrignon
Appartements pour retraités